



Vente de la maison de ma grand-mère qui est sous tutelle

Par **pegg44**, le **09/11/2014** à **17:18**

Bonjour, rnMa grand-mère a été placée en maison de retraite il y a 5 ans et par la même occasion sous tutelle (sa tutrice ma tante avec qui je n'ai plus de contact). Aujourd'hui je viens d'apprendre que ma tante n'est plus tutrice de ma grand-mère et que celle-ci est suivie par un tuteur externe et que la maison de ma grand-mère vient d'être mise en vente car elle n'a plus d'argent sur ses comptes ce qui m'étonne fortement vu l'état de ses comptes avant de rentrer en maison de retraite . je veux juste préciser que je suis héritière directe de ma grand-mère car j'ai perdu mon père.rnDonc je voudrais savoir:rn1) le tuteur a t il le droit de vendre le bien de ma grand-mère sans me prévenir?rn2)Aurais je été prioritaire sur l'achat du bien? rn3)ai-je un recours?rn4)Puis je devenir tutrice de ma grand-mère?rnMerci de vos avis[smile3]

Par **moisse**, le **09/11/2014** à **18:24**

Bonjour,rn1)Le tuteur a besoin pour accomplir un tel acte de disposition, de l'autorisation du juge des tutelles.rnIl n'est pas tenu de vous aviser en quoique ce soitrn2) non aucune priorité ni préemption.rn3) demander l'annulation de l'autorisation de la vente et proposer vos obligations alimentaires.rnAttention le cout d'une maison de retraite atteint vite 2500 ou 3000 euros, voire plus selon l'état pathologique du retraitsrn4) cela doit être possibleL'assistance d'un avocat me parait indispensable dès à présent.

Par **pegg44**, le **09/11/2014** à **19:42**

Bonjour, rnMerci beaucoup pour votre réponse, j'ai eu le nom de l'organisme qui s'occupe du dossier de ma grand-mère, je vais les contacter demain pour avoir des informations car je ne comprends toujours pas pourquoi on ne m'a pas informée.rnLa maison de ma grand-mère étant bien située dans une grande ville j'ai peur que le bien soit sous estimé...Et pour ma part j'aurais pu être intéressé de racheter le bien. Bref il y a toujours ce mystère sur l'argent!rnAmicalementrnJe suis ataraxique???rn dans quel sens ?

Par **moisse**, le **09/11/2014** à **19:49**

[citation]La maison de ma grand-mère étant bien située dans une grande ville j'ai peur que le bien soit sous estimé...Et pour ma part j'aurais pu être intéressé de racheter le bien[/citation]rnRien ne vous empêche d'enchérir.